Logo CFDT

N°1 Mai 2022 - Chornique CFDT

Quel est le dialogue social dans l'entreprise ?

Au CSE (comité social et économique) :

Depuis quelques mois s'est installée un jeu de chaises musicales entre la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines et la Direction des Affaires Sociales ; un turn-over important n'est pas un signe de stabilité et peut être néfaste à un bon dialogue social.

Le choix d'un CSE national a entraîné le déport des sujets au niveau du siège. Les élus qui connaissent le terrain ont en face d'eux la Direction nationale qui reçoit des centres des informations souvent trop synthétiques.

Les DCE devenus VP-Ops, semblent perdre leur autonomie locale. Très éloignés du terrain, car plus rattachés à la production, ils agissent « en satellites ».

La CSSCT, qui pourrait avoir les mêmes prérogatives que les anciens CHSCT, notamment accompagner les projets structurants, contribuer au développement de nouveaux outils dans le respect des conditions de travail, se retrouve reléguée à un rôle d'observateur contemplatif une fois par trimestre, à lire des tableaux statistiques souvent incomplets.

Les ASC sont limitées par un budget au minimum obligatoire, qui laisse aux élus assez peu de marges de manoeuvre pour le développement d'activités.

Le dialogue social devrait nourrir les évolutions nécessaires de l'entreprise pour s'adapter au marché et permettre de faire coïncider les attentes de chacun en trouvant des solutions gagnant-gagnant. Au lieu de cela, on se trouve face à un rouleau compresseur qui avance, parfois aveuglément.

(plus d'infos dans documents)

Teleperformance chroniques
Documents
Teleperformance chroniques numéro 1 - mai 2022